



# Politiques en matière de gestion des lieux contaminés fédéraux au Canada

**Réunion sur l'étude pilote de l'OTAN/CDSM  
13 juin 2005**



# FEDERAL REAL PROPERTY IN CANADA 2005

## LES BIENS IMMOBILIERS FÉDÉRAUX AU CANADA 2005

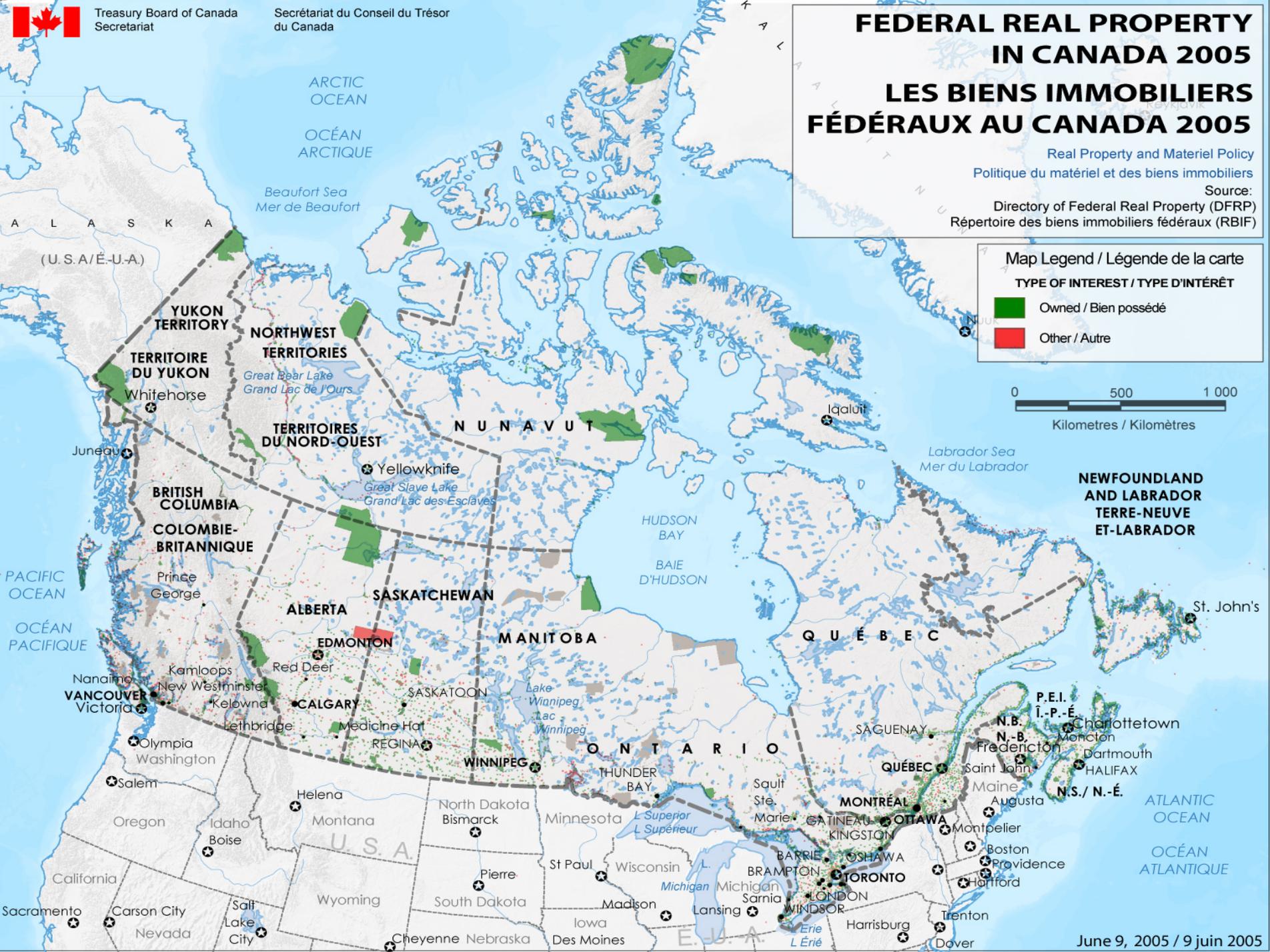
Real Property and Materiel Policy  
Politique du matériel et des biens immobiliers

Source:  
Directory of Federal Real Property (DFRP)  
Répertoire des biens immobiliers fédéraux (RBIF)

### Map Legend / Légende de la carte

#### TYPE OF INTEREST / TYPE D'INTÉRÊT

- Owned / Bien possédé
- Other / Autre



# Lieux contaminés fédéraux – le problème



- Décelé dans les années 1980
- Sujet fréquent de vérification
- Préoccupations :
  - Manque d'information
  - Absence de politiques de gestion
  - Absence de financement stable et durable
  - Absence de leadership central et d'un plan d'action pour traiter des lieux à haut risque
  - Absence d'idée exacte du passif éventuel et actuel

# FEDERAL CONTAMINATED SITES IN CANADA

## LES LIEUX CONTAMINÉS FÉDÉRAUX AU CANADA

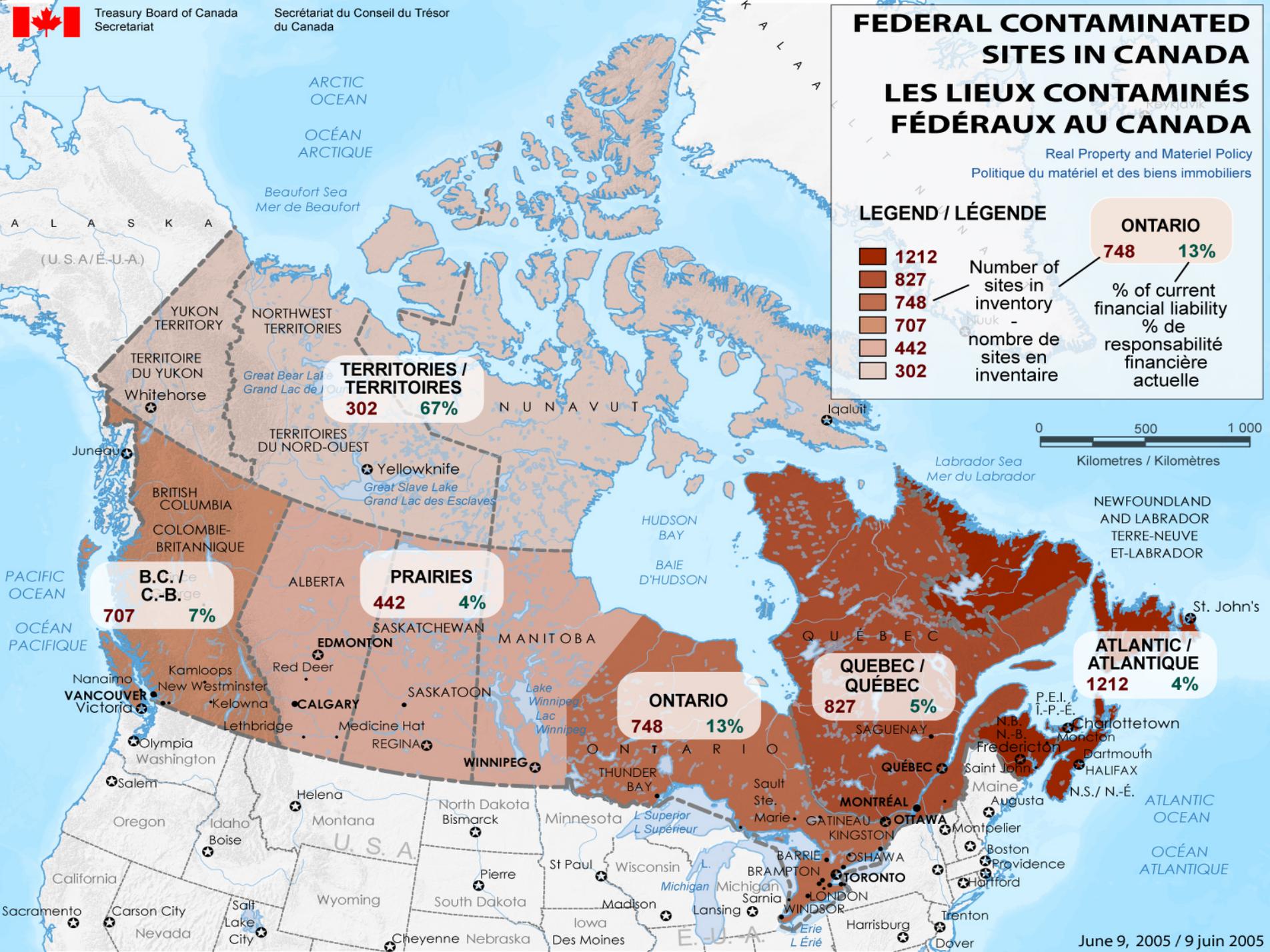
Real Property and Materiel Policy  
Politique du matériel et des biens immobiliers

### LEGEND / LÉGENDE

- 1212
- 827
- 748
- 707
- 442
- 302

Number of sites in inventory  
nombre de sites en inventaire

**ONTARIO**  
**748** **13%**  
% of current financial liability  
% de responsabilité financière actuelle



0 500 1 000  
Kilometres / Kilomètres

NEWFOUNDLAND AND LABRADOR  
TERRE-NEUVE ET-LABRADOR

**ATLANTIC / ATLANTIQUE**  
**1212** **4%**

**QUEBEC / QUÉBEC**  
**827** **5%**

**ONTARIO**  
**748** **13%**

**PRAIRIES**  
**442** **4%**

**B.C. / C.-B.**  
**707** **7%**

**TERRITORIES / TERRITOIRES**  
**302** **67%**

# ► Défis de la gestion des lieux contaminés

- Responsabilisation
  - Il incombe au Secrétariat du Conseil du Trésor d'élaborer une politique sur les biens immobiliers
  - Les ministères gardiens doivent gérer les biens immobiliers
- Ressources
  - Aucune source de financement à long terme
- Gouvernance
  - Aucune collaboration – les ministères agissaient indépendamment les uns des autres
- Manque d'information
  - Nombre, emplacement, condition des lieux contaminés
  - Nature/efficacité des stratégies de gestion
- Absence d'une expertise scientifique centralisée

# Bases d'une stratégie de gestion des lieux contaminés fédéraux

- Création du Groupe de travail sur la gestion des lieux contaminés (1995)
- Élaboration d'un Cadre de gestion des lieux contaminés fédéraux comportant :
  - Des politiques du Conseil du Trésor sur la gestion des lieux contaminés
    - Politique sur le Répertoire des lieux contaminés et des décharges de déchets solides fédéraux (2000)
    - Gestion des lieux contaminés fédéraux (2002)
    - Comptabilité relative à la responsabilité associée aux lieux contaminés fédéraux (2002)
  - Répertoire des lieux contaminés fédéraux
  - Rapport sur la responsabilité associée aux lieux contaminés dans les Comptes publics

# Politique sur le répertoire et initiative d'évaluation (2000)

- La politique vise à améliorer la gestion des lieux contaminés fédéraux et des décharges de déchets solides fédéraux en améliorant l'information
- L'objet était de créer une base de données centrale publique des lieux et d'évaluer la responsabilité liée aux lieux contaminés connus
- Répertoire des lieux contaminés fédéraux – disponible au public depuis juillet 2002



# Politique de gestion des lieux contaminés (2002)

Établir une gestion cohérente des lieux contaminés fédéraux en favorisant une gérance efficace des biens immobiliers fédéraux

- Éviter la contamination
- Élaborer des plans de gestion des lieux
- Intervenir rapidement – restaurer d’abord les lieux à haut risque
- Restaurer en fonction des utilisations planifiées seulement
- Effort pluriannuel – travail selon le financement disponible



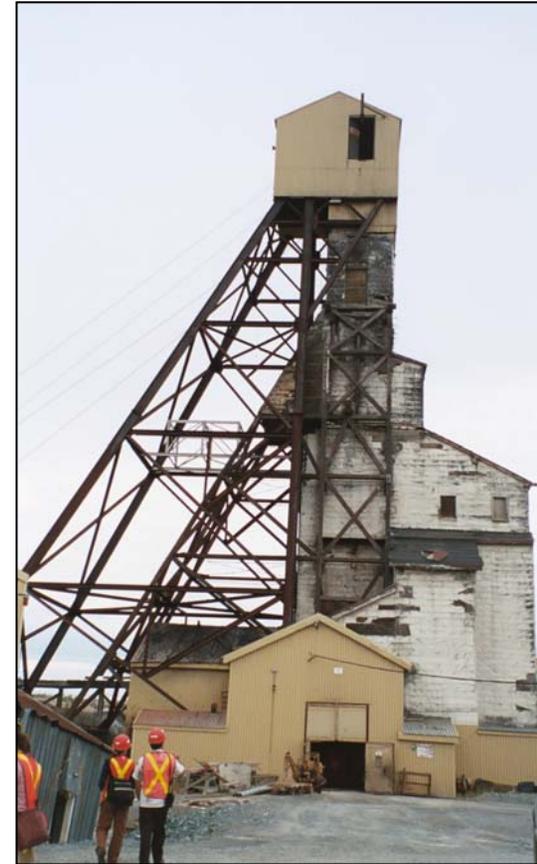
# Politique sur la comptabilité des coûts et du passif (2002)



- Projet de politique utilisé depuis 1999
- Adopte le cadre standard de classification du Conseil canadien des ministres de l'environnement
- Prévoit la quantification du passif relatif aux lieux contaminés
- Prévoit l'obligation de présenter un rapport annuel
- Traite les « décharges » comme des cas spéciaux

# Bâtir une stratégie sur les lieux contaminés fédéraux

- Plan d'action accéléré pour les lieux contaminés fédéraux – 475 M\$/ 5 ans
  - Système national de Classification catégorie 1 (mesure requise)
  - Coûts de restauration > 1 M\$
  - Classement des projets en fonction des risques pour la santé et l'environnement
  - Méthode de partage des coûts
  - Jusqu'à maintenant, les activités de gestion et restauration ont porté sur 57 lieux à risque élevé – 149,9 M\$
  - Financement de plus 400 projets d'évaluation



# Enrichissement du programme sur les lieux contaminés fédéraux

- 3,5 milliards de dollars sur 15 ans pour réduire la menace à l'environnement posée par les lieux contaminés
  - Fondé sur les responsabilités financières dans les comptes du Canada pour les coûts d'assainissement des lieux à risque élevé
  - Comprend les sociétés d'État consolidées
  - Niveaux accrues de financement annuel du programme/ limite accrue pour le financement des évaluations
  - Comprend les lieux de catégorie 2 ainsi que les lieux pour lesquels les coûts devraient être supérieurs à 1 M\$
  - Partage plus avantageux des coûts
  - Mécanismes améliorés de gouvernance et de responsabilisation (comité consultatif externe)

# Plan d'action pour les lieux contaminés



- Accélérer l'assainissement des lieux contaminés fédéraux en milieu urbain
- Plus d'occasions de formation et de création de capacité pour les peuples autochtones et le Nord
- Encourage la mise au point et l'utilisation de technologies innovatrices

<http://www.tbs-sct.gc.ca/dfrp-rbif/cs-sc>

Canada 